

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230412-D\_12\_04\_23\_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 14/04/2023

**Délibération n°12-04-2023-017**

*7.6 Contributions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 12 avril 2023*

Date de convocation	6 avril 2023
Date d'affichage	6 avril 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	52 (dont 14 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 12 avril à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents** : 38 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Pouvoirs** : 14 – M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Guy CHEVAUCHER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Thierry BODIN, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Michel ODEAU, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUERIN, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Jean DUMUR.

**Étaient excusés** : 3 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Line LEDRU.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## BUDGET : PARTICIPATIONS STATUTAIRES 2023

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président, présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la Communauté de communes participe au financement de plusieurs structures du fait de ses compétences statutaires.

	Montant 2023	Montant 2022	Imputation comptable
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>12 154</b>	<b>12 176</b>	
SMANS	12 153,60	12 176,00	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement
<b>GEMAPI</b>	<b>63 438</b>	<b>50 031</b>	
Syndicat du Bassin versant de l'Huisne Sarthe	49 008,37	47 580,94	
Syndicat du Bassin de la Sarthe	2 464,58	2 450,13	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement
Syndicat mixte des Bassins du Loir et de la Braye	11 965,00	0,00	
<b>Action sociale</b>	<b>32 161</b>	<b>32 262</b>	
Mission locale	32 160,70	32 261,90	Compte 6558 - Autres contributions obligatoires
<b>Tourisme et culture</b>	<b>231 185</b>	<b>222 579,75</b>	
Syndicat mixte du Perche Sarthois	85 542,00	85 821,00	
Synd. mixte du Perche Sarthois - SCOT/PCAET	35 643,00	35 758,75	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement
Centre culturel de La Laverie	110 000,00	101 000,00	Compte 657381 - Autres établissements publics locaux

**INSCRIT** au budget 2023 les montants de ces participations.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout contrat ou tout document relatif à cette décision.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à régler celles-ci à ses différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 12 avril 2023

Pour extrait conforme

Le 13 avril 2023

Le Président

M. Didier REVEAU